



# GAZETTE PONCHONNAISE

AVRIL 2016

PROGRAMME DES PROCHAINES SEMAINES.



**Dimanche 1<sup>er</sup> Mai, de 15 à 18 heures, au Musée Joly,  
Dimanche 5 Juin, EXPOSITION des ŒUVRES de Claudine LARIVE.**

**Jeudi 5 Mai, dans le centre de Ponchon, BROCANTE DE L'ASCENSION,**  
organisée par le Comité des Fêtes. **ATTENTION : La circulation  
et le stationnement seront interdits dans tout le centre de Ponchon,  
Rue de la Mairie, Rue de la Fontaine-Mignon, Rue du Pont-Delette,  
Rue des Croisettes, Rue du Pont-Courtin, Rue Mannière. à partir  
de 6 heures du matin. Il est conseillé de sortir ses véhicules dès la veille.**

Renseignements et réservations : **06 32 22 80 74,**

**[www.cfponchon.sitew.fr](http://www.cfponchon.sitew.fr)**

**Dimanche 8 Mai, à 10 heures, CEREMONIE COMMEMORATIVE.**

Rassemblement à 9 heures 45 devant la Mairie. L'Harmonie d'Abbecourt prêtera  
son concours à cette cérémonie, à laquelle tous les habitants de Ponchon sont invités.

*La circulation et le stationnement seront interdits dans la Rue de la Mairie,  
entre 9 heures 30 et 11 heures.*

**Samedi 21 Mai, à 21 heures, dans l'église de Hodenc-l'Evêque,  
CONCERT DE MUSIQUE CELTIQUE**

organisé par Musique en Pays de Noailles,

avec le groupe **BREIZH AND CELTIC WINDS. Cornemuse et guitares.**

Vendredi 3 Juin, **FETE COMMUNALE**

Samedi 4 Juin, organisée par le Comité des Fêtes,

Dimanche 5 Juin, **FETE DE L'ECOLE DES FAÏENCERS.**

Le programme en sera diffusé ultérieurement.

Samedi 11 Juin, **BOURSE AUX LIVRES** organisée par Loisirs et Détente  
à la Salle des Fêtes de Ponchon.

Samedi 11 Juin, **BALL-TRAP**

Dimanche 12 Juin, **de la Société de Chasse.**

**LES RANDONNEES DE PONCHON NATURE :**

Le Dimanche 22 Mai, rendez-vous à 9 heures devant la Mairie de Berthecourt.

Le Dimanche 12 Juin, rendez-vous à 9 heures 30 devant l'église de Ponchon.



## RUBRIQUE MUNICIPALE      ASSAINISSEMENT TRAVAUX

**Pour commencer les travaux des raccordements particuliers**, il faut attendre l'autorisation de l'Agence de l'Eau. Son autorisation devrait parvenir prochainement. Elle ne concernera, pour commencer, que les habitants du Larris et du centre de Ponchon.

**Les travaux sont en cours** sur Pierrepont et sur Roye. Ils devraient s'achever dans le courant de l'été. Le chantier aura été exécuté ainsi en moins de 2 ans.

**L'augmentation du prix de l'eau** sera prochainement fixée.

**L'augmentation du prix de l'eau avoisinera 6 € HT par mètre cube.**

**Le prix de l'eau augmenté sera légèrement inférieur à 10 € TTC par mètre cube.**

Il sera ainsi multiplié environ par 3,5 ainsi qu'il l'avait été annoncé en 2009, lorsque la question s'était posée de savoir si l'on installait l'assainissement collectif.

**Le prix de l'eau augmenté sera applicable dès l'autorisation de raccordement**, et donc, pour les habitants du Larris et du centre de Ponchon, en Mai ou Juin 2016.

Ils seront avisés par courrier. **La taxe de branchement au taux de 840 €** sera perçue au moment du raccordement effectif.

**La fibre optique sera déroulée sur Ponchon dès cette année 2016.**

La fibre optique emprunte pour une grande part le réseau de ERDF, et de France Télécom. Des poteaux supplémentaires avaient dû cependant être plantés au cours de l'année 2015.

Cela ne suffira pas. Il faudra un réseau souterrain qui empruntera la Rue des Petits-Prés, la Rue des Faïenciers, et la Rue du Pont-Delette. Et ce réseau souterrain devrait être posé entre la fin des travaux d'assainissement, et la réfection des routes...

**en particulier la réfection de la Rue du Pont-Delette,**

**laquelle, avec la Rue de la Croix-Blanche, et la Rue des Croisettes,**

forme une partie de la RD 569, qui doit être remise en état par le Département, avant sa rétrocession à la Commune...

A moins que **le transformateur que le Syndicat d'Electricité** s'apprête à installer en haut de la Rue des Croisettes vienne troubler ces prévisions.

**Le transformateur de Villers**, continue, lui, à troubler Ponchon, et plus encore la Société EQOS Industrie, qui est arrivée du Luxembourg, pour s'installer dans le bâtiment Next-Polymères, à Pierrepont, ou elle a beaucoup de mal à entreposer le matériel destiné au transformateur, et plus encore à le livrer à Villers, à cause des travaux d'assainissement qui sévissent dans la Rue des Faïenciers.

Dans cette suite de travaux, les habitants du Larris sont maintenant débarrassés **de la pose de la ligne souterraine HT**, entre Villers et le poste électrique, à l'angle de la Rue du Larris et de la Rue des Tennis. Seul est encore en cours, le remplacement du transformateur à l'angle de la Rue du Larris et de la Rue des Pins.

**La remise en état de la Rue du Pont-Courtin se fait attendre**, mais elle interviendra bientôt. La raison de ce retard réside dans le rythme des travaux d'assainissement, qui est particulièrement soutenu.



## RUBRIQUE FINANCIERE.

**Les taux des impôts locaux resteront à leur niveau des années précédentes :**

Taxe d'Habitation : **12,24 %** NB : *Il s'agit là des taux appliqués*  
Taxe Foncière sur le Bâti : **35,70%** *par la Commune,*  
Taxe Foncière sur le Non Bâti : **51,51 %** *en dehors des taux appliqués*  
*par les autres collectivités.*

**Report excédentaire de l'année 2015 sur l'année 2016  
pour le budget ordinaire de la Commune : 316 000 €.**

**Budget ordinaire de la Commune :**

**Budget de Fonctionnement de l'année 2016 : 764 000 €**

**Budget d' Investissement de l'année 2016 : 220 000 €**

**984 000 €**

**Budget de l'assainissement.** Saucissonner sur 3 exercices budgétaires une opération unique est peu illustratif. Rappelons simplement que le montant total de l'investissement sera de l'ordre de 7 200 000 € HT pour la seule tranche ferme des travaux : Bourg de Ponchon, le Larris, Pierrepont, et Roye.

### LES RECOMMANDATIONS DU PRINTEMPS :

Rappelons qu'on n'emploie aucun engin bruyant les Dimanches et les jours fériés.

**Surtout pas de tondeuse, quand, durant ces journées les voisins veulent se reposer.**

Rappelons que tous les feux sont interdits.

**Pensez aux voisins qui aiment l'air pur.**

Rappelons la nécessité d'élaguer les arbres pour éviter des coupures de courant.

**ERDF signale des coupures de courant qui interviendront sur une bonne partie de la Commune le Jeudi 19 Mai de 9 heures 30 à 13 heures.**

**LA GENDARMERIE signale le développement de la rapine dans les Salles des Fêtes.**

La cambriole repère les fêtes qui se préparent, et fait une razzia sur les bouteilles, en ne laissant que de l'eau pour les noceurs.

**DECHETS VERTS : Le règlement en a changé.**

On ne doit plus mettre les déchets verts dans des sacs en plastique ou en papier.

Sont autorisés : les cageots, les bacs roulants, les poubelles ouvertes, pas les bacs du tri sélectif à couvercles jaunes ou bleus.

Les branchages doivent être fagotés, et non simplement posés à terre.

Les déchets verts seront ramassés cette année jusqu'au 2 Décembre.

**VIEUX MOBILIER :** Une benne l'attend au Point Propre d'Abbecourt.

On peut y apporter des chaises, des fauteuils, des meubles de cuisines, de la literie, des meubles de salon et de jardin, mais pas de l'électroménager.

**Et l'on peut toujours mobiliser le service des encombrants au 0 800 853 416.**

**De Mars à Octobre, le Point propre d'Abbecourt est ouvert**

le Lundi de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures,

le Mardi de 14 heures à 18 heures,

le Mercredi de 14 heures à 18 heures,

le Jeudi de 14 heures à 18 heures,

le Vendredi de 14 heures à 18 heures,

le Samedi de 9 heures 30 à 12 heures 30, et de 14 heures à 18 heures.



**DIMANCHE 26 Juin**

**Rallye organisé par l'Amicale de PONCHON.**

**Les personnes qui veulent nous rejoindre seront les bienvenues**

**Venez passer une agréable journée en notre compagnie !!**

**Renseignements et réservations : Tél : 03 44 03 36 22**

**Mail : genevieve.delaby@neuf.fr**

## **INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2016**

**Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée sont ouvertes.**

Pour les enfants actuellement inscrits il n'y a aucune démarche à faire !

**1<sup>ère</sup> étape : Préinscription en Mairie. (0344033158)**

- Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.
- Cette démarche concerne les enfants nés en **2013** ou les enfants déjà scolarisés dans une autre école et souhaitant intégrer l'école de Ponchon .
- Dans ce cas il faudra ajouter aux documents précédents, **un certificat de radiation** remis par la directrice ou le directeur de l'ancienne école.

**2<sup>ème</sup> étape : Inscription à l'école (Indispensable !)**

Dans un deuxième temps, la directrice vous recevra lors d'un entretien. Ce moment sera l'occasion de poser vos questions, de visiter l'école et de faire connaissance, car les enfants sont évidemment les bienvenus.

**Merci de prendre contact par téléphone afin de fixer un rdv au 03 44 07 42 71.**

**A bientôt. La directrice : Mme Feuillet**

### **Service périscolaire**

**L'inscription est obligatoire chaque année avant la rentrée pour tous les enfants fréquentant le service périscolaire.**

Pour cela retirer un dossier d'inscription à la mairie aux jours d'ouverture du secrétariat :

**Lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h et de 16h30 à 19h30 et le vendredi de 9h à 12h.**

Vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un chèque de 20€.

Les inscriptions sont **ouvertes dès maintenant jusqu' au 5 juillet dernier délai.**

**Merci de votre compréhension.**

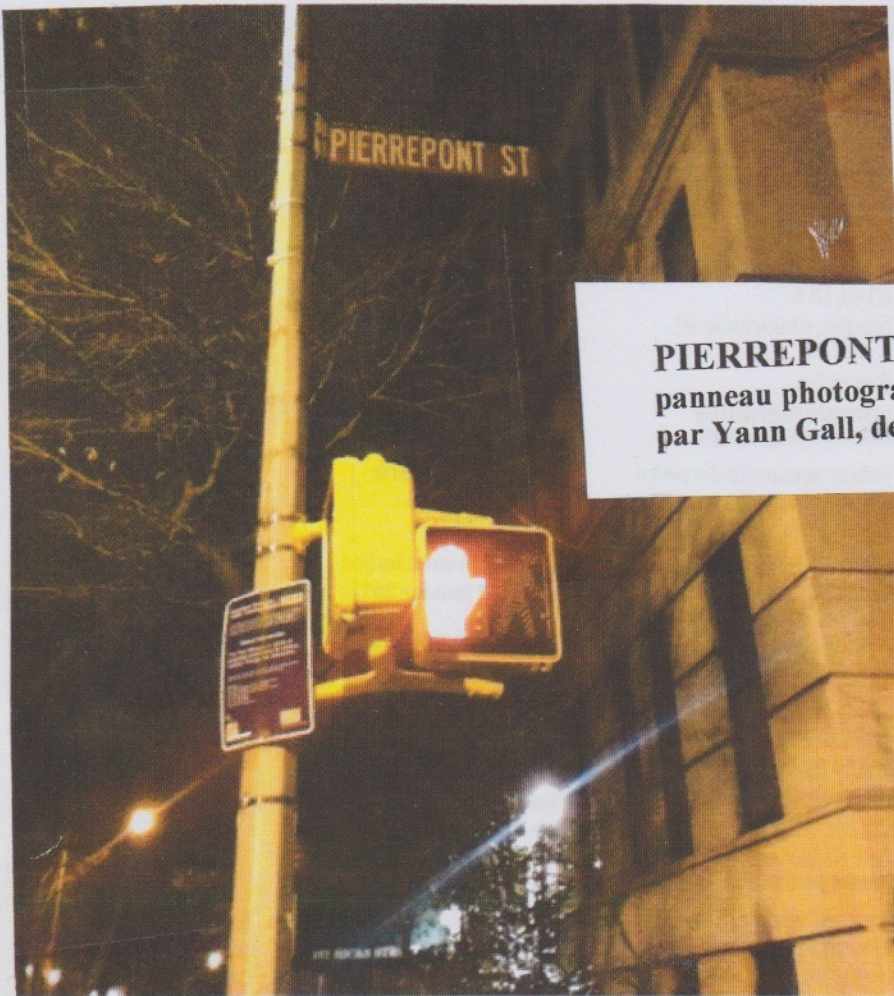
Les horaires d'ouverture du service sont les suivantes de : 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h. Possibilité de mettre votre enfant si nécessaire le matin à partir de 7h à condition de le signaler la veille à l'animatrice responsable.

**Le tarif reste inchangé : 2.00€ de l'heure, facturation à la demie- heure. ( rappel toute demie- heure commencée est due). Règlement soit par chèque ou chèque CESU.**

**Geneviève DELABY : Adjointe et responsable des affaires scolaires et périscolaires**

**Tél : au 0344033622 pour renseignements complémentaires.**





**PIERREPONT STREET,**  
panneau photographié à New-York,  
par Yann Gall, de Pierrepont, à Ponchon.



**La première course cycliste  
féminine en 1868.**  
Illustration tirée du Courrier Picard  
en date du 7 Avril 2016 .

**LA CROIX ROUGE, qui a assuré tant de nos courses cyclistes et pédestres, pour ne pas parler des duatlons,** lance une campagne de sensibilisation auprès du grand public en général et du public de Ponchon en particulier. Elle se déroulera jusqu'au 7 Mai. Les représentants de la Croix-Rouge seront identifiables par leurs uniformes aux couleurs de la Croix-Rouge.



**MARIAGES :**

- ❖ Stéphane POMPILI et Julia CORDEL unis le 26 Mars.
- ❖ Romuald BOUTTÉ et Julia CAZALIS unis le 16 Avril.

**NAISSANCES :**

- ❖ Alexi ODELOT né le 16 Janvier.
- ❖ Léonin MÉRIGOUT-BACHELARD né le 26 Février.

**BAPTÊME CIVIL :**

- ❖ Charline BOUTTÉ baptisée le 16 Avril.

**DÉCÈS :**

- Maurice DESLIENS qui nous a quittés le 27 Janvier.
- Fabrice TOQUÉ qui nous a quittés le 02 Mars .

**La Journée Défense et Citoyenneté**

*Ce recensement est obligatoire à 16 ans (garçons et filles)*

***Les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2000 sont invités à venir en mairie à partir du jour de leur seizième année.***



**Pass Permis Citoyen**

Des dossiers sont disponibles en MAIRIE.

**MAIRIE de PONCHON  
OUVERTURE AU PUBLIC**

**MATIN**

**LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI  
9 H / 12 H**

**SOIR**

**MARDI et JEUDI  
16 H 30 / 19 H 30**

***MUSÉE RAYMOND JOLY-CLARE***

*Ouverture au Public*

*1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois*



*15 H / 18 H*

***BIBLIOTHÈQUE***

*Ouverture au Public*

***MARDI / VENDREDI***



*16 H 30 / 18 H 30*